

Etudes droit en france

Par **Grim**, le **12/08/2021 à 18:50**

bonjour, je suis actuellement bachelière au Maroc et je voudrais poursuivre mes études en droit, toute fois, je ne compte me rendre en France qu'après avoir terminé ma L2, ma question est la suivante; est ce possible de poursuivre mes études en France même si chaque pays a ses propres lois?

Par **Isidore Beautelet**, le **13/08/2021 à 09:16**

Bonjour

Dans ma promotion, il y avait des étudiants africains (maliens, gabonais, togolais) qui avaient passé leur licence dans leur pays et qui avaient pu reprendre leurs études en M1 (à l'époque la sélection se faisait entre le M1 et le M2).

Je pense qu'il devrait en être de même avec le Maroc qui applique un système LMD. Ainsi si vous validez une L2 au Maroc vous devriez pouvoir reprendre en L3 en France.
Mais le mieux est de contacter une université française pour avoir confirmation.

Et évidemment, vu que vous n'aurez pas étudier le même droit lors de vos deux premières années, il faudra rattraper les cours.